

## Un policier tue un patient à l'institut psychiatrique Fond'Roy à Uccle : la victime était en possession d'une arme blanche

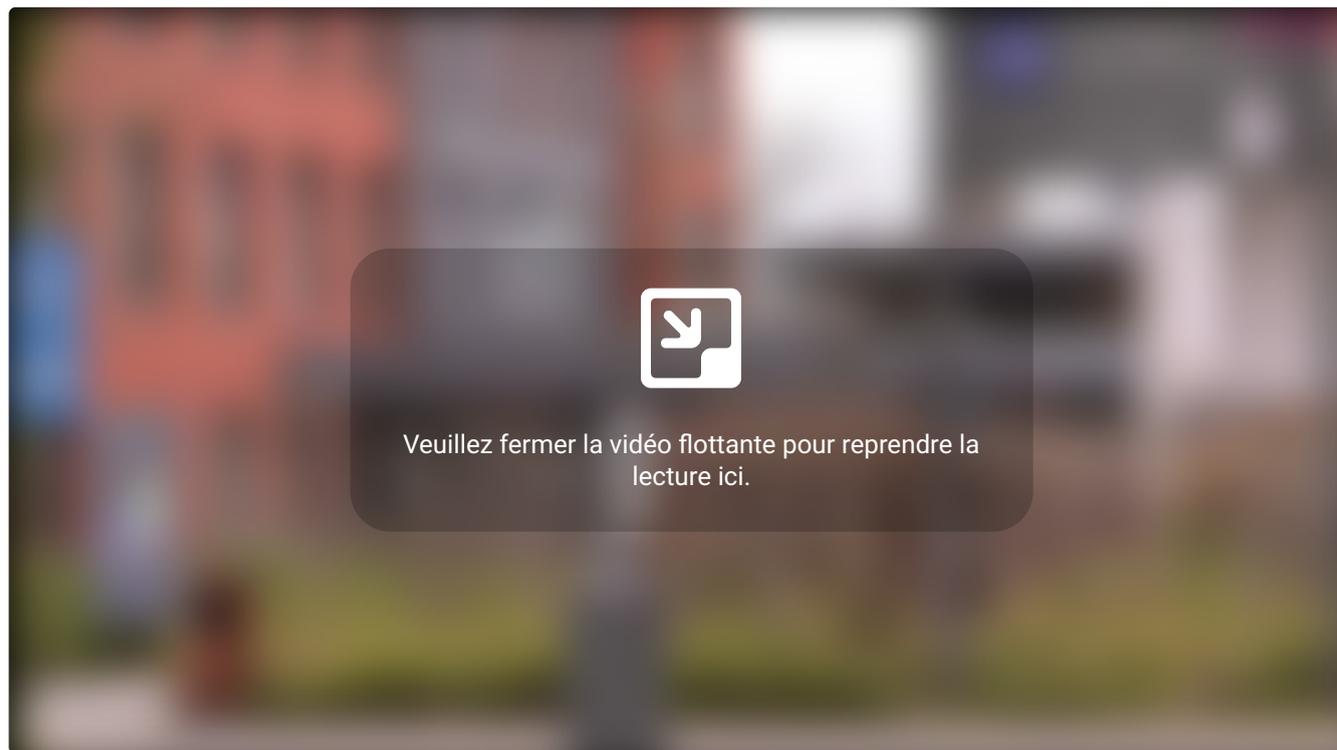
Les faits sont survenus lors d'une intervention policière ce mardi midi. Le policier se serait senti menacé par le patient de 49 ans qui était porteur d'une arme blanche.



Belga  
Agence

La police abat un patient de l'institut psychiatrique... ✕

Publié le 21-03-2023 à 13h16 - Mis à jour le 21-03-2023 à 22h23



### La police abat un patient de l'institut psychiatrique Fond'Roy à Uccle

Le patient psychiatrique qui a été abattu par la police dans un hôpital psychiatrique à Uccle mardi matin est décédé des suites de ses blessures. C'est ce qu'a indiqué le parquet de Bruxelles. La police avait dû intervenir parce que le personnel de l'institution n'avait pas réussi à calmer un patient décrit comme agressif, a indiqué le parquet. "Selon les premiers éléments de l'enquête, le patient en question, âgé de 49 ans, serait porteur d'une arme blanche.

Les faits se sont déroulés vers 10 heures à l'hôpital psychiatrique Fond'Roy, avenue Jacques Pastur à Uccle. "La zone de police d'Uccle/Watermael-Boitsfort/Oudergem y avait été réquisitionnée pour un patient décrit comme agressif, que ne parvenait pas à calmer le personnel", explique le porte-parole du parquet, Martin François.

"Selon les premiers éléments de l'enquête, le patient en question, âgé de 49 ans, serait porteur d'une

arme blanche. Une première patrouille s'est rendue sur les lieux et a dû immédiatement faire appel à des renforts compte tenu de l'état d'agitation et de menace qui émanerait de la personne. Au cours des opérations, les policiers qui sont intervenus ont été contraints de faire usage de leur arme de service".

Dans la foulée, le patient a été touché au bras puis au muscle abdominal, et a été immédiatement transféré à l'hôpital en danger de mort, où il a suc

La police abat un patient de l'institut psychiatrique... ✕

"Le service d'aide aux victimes de la police a informé la famille de la victime de la mauvaise nouvelle et une assistance psychologique a été proposée aux policiers intervenants, qui étaient en état de choc après ces événements", poursuit le bureau du procureur.

"Le parquet a été informé et s'est rendu sur place, en compagnie du laboratoire, de l'expert en balistique et du Comité P, qui sera chargé de l'enquête. Un officier de justice a également été désigné."

L'enquête est toujours en cours pour déterminer les circonstances exactes de ce qui s'est passé. Dans l'intérêt de l'enquête, le parquet ne fera pas d'autres commentaires, semble-t-il.

Copyright © La Libre.be 1996-2023 lpm sa - IPM | Ce site est protégé par le droit d'auteur | Rue des Francs 79, 1040 Bruxelles | Tel +32 (0)2 744 44 44 | N° d'entreprise BE 0403.508.716

